

Du côté de

# GUERMANTES

Septembre / Octobre 2021

# FORUM

des

**ASSOCIATIONS** 10H  
18H

SAMEDI 4  
SEPT. 2021

# TIONS

de **GUERMANTES**

**ESPACE MARCEL PROUST**

**SOMMAIRE** - Dans ce n°22 ...

- 2 Informations municipales • édito du Maire
- 3 Événements • annulation du Troc et Puces
- 4 Informations diverses • taille des haies et arbustes

## INFOS UTILES

### MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux  
77600 - GUERMANTES

☎ 01.60.07.59.12

✉ [accueil@guermant.es.fr](mailto:accueil@guermant.es.fr)

🌐 [www.guermant.es.fr](http://www.guermant.es.fr)

📘 [mairiedeguermant.es](https://www.facebook.com/mairiedeguermant.es)

🐦 [@Guermant.es77600](https://twitter.com/Guermant.es77600)

📷 [mairiedeguermant.es](https://www.instagram.com/mairiedeguermant.es)

### HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

- **UNIQUEMENT SUR RDV** -

● Les mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h et de 15h à 17h30

● Les mercredi et samedi  
de 9h à 12h

*Accueil téléphonique : tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi.*

### SIETREM

ZAE La Courtillière

3 rue du Grand Pommeraye

77400 - SAINT THIBAUT DES VIGNES

☎ 0.800.770.061

✉ [info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)

🌐 [www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)

### POLICE

Composez le 17

### POMPIERS

Composez le 18

### SAMU

Composez le 15

### A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :

✉ [accueil@guermant.es.fr](mailto:accueil@guermant.es.fr)

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.

Directeur de la publication : M. Marchand  
Maquette : M. Tordeux

*La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.*

## Edito du Maire



Guermantaises, Guermantais,

Malgré une météo bien maussade cet été, j'espère que vous avez pu passer d'agréables vacances.

L'heure de la rentrée a sonné pour tous nos écoliers. Les élus du SIVOM et tous les artisans se sont unis dans l'effort pour que les enfants de l'école maternelle soient accueillis dès septembre dans des locaux entièrement rénovés. Ils vont pouvoir découvrir les

divers espaces flambant neufs et profiter de la nouvelle cour remise à niveau en partie avec un accès PMR.

C'est aussi le temps de reprendre les activités au sein de nos associations en espérant qu'elles puissent se dérouler dans les meilleures conditions tout au long de l'année.

Qui dit rentrée scolaire ou associative, dit aussi rentrée sanitaire. La rentrée sera masquée pour tous ! Afin de limiter la circulation du virus au sein des établissements, le protocole sanitaire continue de s'appliquer. Dans les écoles, un nouveau cadre a été prescrit par les autorités sanitaires, notamment en mettant en place des niveaux (vert, jaune, orange et rouge) pour déterminer les mesures à prendre au sein de l'établissement. La règle de fermeture d'une classe pendant 7 jours dès le 1<sup>er</sup> cas positif continue de s'appliquer dans les écoles. Aussi, nous comptons sur les parents qui ont un rôle à jouer pour écarter tout risque de transmission aux autres élèves.

Malgré ce contexte sanitaire spécifique qui rend cette période si particulière, je vous souhaite à tous une belle rentrée.

Fidèlement,

Denis Marchand,  
Maire de Guermantes

## Point sur la fibre optique

Les travaux de déploiement du réseau de fibre au sein de la commune se poursuivent et semblent ne pas prendre de retard.

L'opérateur qui installe les lignes au sein de la commune et les exploite ne bénéficie d'aucune exclusivité. Après l'installation des lignes, il doit attendre trois mois

avant de commercialiser ses services pour que les autres opérateurs puissent se raccorder. La commercialisation de la fibre sera simultanée pour tous les fournisseurs d'accès à internet présents.



### NOUVELLE CNI

La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur sur tout le territoire depuis le mois d'août.

Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique.

Toutes les infos sur 🌐 [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



Conseil Municipal à 20h  
Ordre du jour à consulter  
sur 🌐 [www.guermant.es.fr](http://www.guermant.es.fr)



### RAPPELS CCAS :

L'inscription à la cérémonie pour les jeunes diplômés et la réponse pour le panier garni sont à envoyer avant le 30 septembre.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations guermantaises vous donnent rendez-vous le samedi 4 septembre entre 10h et 18h à l'Espace Marcel Proust pour les inscriptions de la saison 2021-2022. Le livret des associations joint à ce bulletin vous détaille les différentes activités proposées.

## Nettoyage automnal

Samedi 2 octobre, petits et grands soyez acteurs en venant participer au nettoyage communal. Cette opération s'inscrit dans une démarche responsable, participative et environnementale de sensibilisation des habitants des 3 villages voisins : Gouvernes, Conches et Guermes.

Toujours une volonté de vos élus d'œuvrer ensemble afin de vous proposer des manifestations communes, dans un esprit de partage et de convivialité. Chaque habitant bénévole aura donc rendez-vous sur sa commune, en un point donné, pour collecter les papiers et autres débris abandonnés sur les chemins de leur village. Le "butin" sera regroupé devant chaque mairie par un agent technique.

Pour les Guermentais : rendez-vous samedi 2 octobre à 9h30 place du Temps Perdu pour constituer les équipes (1 parcours pour 1 équipe) qui quadrilleront ainsi le village entier. Pensez à vous munir d'une paire de gants et d'un gilet jaune (au cas où, la commune vous en prêtera). Des sacs poubelles seront prévus.

A 12h, tous les participants se retrouveront sur le parking de la Jonchère à Conches pour un verre et une soupe de l'amitié, offerts par les municipalités.

Pour les enfants présents, une petite surprise les attendra. Espérant vous retrouver nombreux à cette opération citoyenne.

## Taille des haies et arbustes



La période estivale et les pluies nourries ont permis aux végétaux de se développer. Nous avons constaté que certaines haies et certains arbustes empiétaient sur le domaine public.

Nous vous rappelons que le code de la voirie routière dispose que "seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui : (...) **5° En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier** ; (...)"(article R116-2 5°), il en va de même pour les chemins ruraux (article D. 161-22 du Code rural et de la pêche maritime). La responsabilité du propriétaire pourrait être engagée en cas de dommage ou d'accident.

A défaut, et au-delà des sanctions prévues par la loi, après mise en demeure adressée au propriétaire, la mairie procédera aux travaux d'élagage d'office. Les frais ainsi engendrés seront à la charge du propriétaire. (L. 2212-2-2° du Code général des collectivités territoriales et D. 161-24 du Code rural et de la pêche maritime).

Le bon sens et le civisme de chacun doit permettre de dépasser cette difficulté, et nous vous exhortons à tailler les végétaux vous appartenant pour le confort et la sécurité de tous.

Nous vous rappelons que les ramassages des déchets verts sont prévus tous les 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de mai à novembre et que vous avez à votre disposition plusieurs déchetteries (Chanteloup, Saint Thibault des Vignes et Noisiel) à proximité de chez vous.

### COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



### COLLECTE DES ENCOMBRANTS



### ETAT-CIVIL

Naissance de :

- Alice Chabert le 14 août

Mariage de :

- Frédéric Legras et Annabelle Decauchy le 6 juillet
- Gabriel Lacharme et Dévina Iradjassegarane le 7 août

### CHANGEMENT DE CALENDRIER POUR LA COLLECTE DU VERRE

Le SIETREM a souhaité revoir les fréquences de ramassage des emballages en verre pour optimiser les tournées et limiter l'empreinte carbone. Ainsi, à compter du 4 octobre 2021, les emballages en verre seront collectés tous les LUNDIS des SEMAINES IMPAIRES.

### DATES DE COLLECTE 2021



Association créée le 01/09/2009, La Tête et Les Mains propose plusieurs activités à l'EMP à côté de la mairie et accueille chaque année plus d'une centaine d'adhérents. Les activités proposées pour la saison 2021-2022 sont arts plastiques pour les enfants et adolescents. Pour les adultes, les activités sont variées : anglais, cartonnage, dessin, peinture sur porcelaine, scrapbooking et sophrologie. Les cours débiteront à compter du 13 septembre 2021. Les inscriptions se dérouleront au forum des associations en présence des animatrices.



[www.la-tete-et-les-mains.com](http://www.la-tete-et-les-mains.com) [lateteetlesmains77600@gmail.com](mailto:lateteetlesmains77600@gmail.com)

## Rénovation de l'école du Val Guermantes

Les travaux de la phase 1 sont terminés. Les enseignants et les enfants de l'école maternelle vont pouvoir retrouver le chemin de leur école dans des locaux rénovés, désamiantés et présentant toutes les normes de sécurité et d'accessibilité. La classe de CM1 et le centre de loisirs vont également réinvestir leurs espaces. Nous vous proposons une visite virtuelle car le protocole sanitaire appliqué à la rentrée ne nous permet pas de vous faire visiter ces nouveaux locaux.



Pour la sécurité de tous, deux panneaux STOP ont été installés sur la rue André Thierry.

